

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7295973501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7295973501>

Cette annonce a été mise en ligne le **30 juin 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



AVENIR ANJOU HABITAT

*Société à responsabilité limitée au capital de 9 000 euros
Siège social : 81 Avenue René Gasnier, 49100 ANGERS
898 523 055 RCS ANGERS*

AVIS

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 28/06/2022, la société AL ENTREPRISE, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, sise 44 Rue Léon Jouhaux 53000 LAVAL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 795 234 020 RCS LAVAL a, en sa qualité d'associée unique de la société AVENIR ANJOU HABITAT, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société AVENIR ANJOU HABITAT peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de ANGERS.

Pour avis

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

En partenariat avec

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

